

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 22 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le lundi 22 juin à 18h, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le mardi 16 juin 2020 s'est réuni en séance plénière au Parc des Expositions du Comminges, à Villeneuve-de-Rivière sous la présidence de Monsieur Jean-Yves DUCLOS, Président.

Délégués en
exercice : 52

Délégués présents
avec voix
délibérative :
Quorum atteint
44

Votes pour : 44
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Délégués titulaires présents : 30 (avec le Président)

CC Cagire Garonne Salat (8)

Jean Claude DOUGNAC - Jean Pierre DUPRAT
René ERTLEN - Raymond JOUBE - Philippe GIMENEZ
Raymond NOMDEDEU - Michel Claude ABADIE
Brigitte SEGARD

CC Cœur et Coteaux du Comminges (15)

Magali GASTO OUSTRIC - Jean Paul MANENT MANENT
Jean Bernard CASTEX - Denis SARRAQUIGNE
Alain BOUBEE - Alain FRECHOU
Philippe BRILLAUD - Michel AUBERDIAC
Julien LACROIX - Philippe VIGNES
Éric HEUILLET - Pierre SAFORCADA
Nathalie LACROIX - Valentin BIASON
Jean DE GALARD

CC Pyrénées Haut-Garonnaises (6)

Jean Paul SALVATICO - Dominique BERRE
Bernard DUMAIL - Jean Louis REDONNET - Joël GROS
Michel LADEVEZE

Délégués titulaires excusés : 13

CC Cagire Garonne Salat (3)

François ARCANGELI - Jean Pierre BRANA
Philippe PRADERE

CC Cœur et Coteaux du Comminges (7)

Loïc LE ROUX DE BRETAGNE - Gilbert SIOUTAC
Emilie SUBRA - Jacques FERAUT
Evelyne SANSONETTO - Jean Michel LOSEGO
Jean Pierre DUCLOS

CC Pyrénées Haut-Garonnaises (3)

Alain CASTEL - John PALACIN - Danielle PANATIER

Délégués titulaires présents ayant procuration : 2

CC Cagire Garonne Salat (1)

Jean Claude DOUGNAC (pour François ARCANGELI)

CC Cœur et Coteaux du Comminges (1)

Pierre SAFORCADA (pour Emilie SUBRA)

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : 12

CC Cagire Garonne Salat (4)

Marie Christine LLORENS - Henri GOIZET
Dominique PONTICACCIA - Louis BARES



CC Cœur et Coteaux du Comminges (7) Thierry PLANTE - Gérald DAMIENS
Jeanine BRUNET- Michel DESSENS
Guy LOUBEYRE - Geneviève CAPERAN LORENZI
Yves LOUIS

CC Pyrénées Haut-Garonnaises (1) Alain LARQUE

Délégués suppléants présents sans voix délibérative : 1

CC Cagire Garonne Salat (1) Jean Charles ROSELLO

Délégués suppléants excusés : 12

CC Cagire Garonne Salat (3) Josette PEYRIGUIER - Jean Louis PLE
Rose Marie DEDIEU

CC Cœur et Coteaux du Comminges (6) Claire VOUGNY - Régis FARRE - Joel GUILLERMIN
Jean Pierre FORTASSIN - Jean SUBRA
Julien CHAINET

CC Pyrénées Haut-Garonnaises (3) Alain FILLASTRE - Charles HORMIERE
Audrey AZAM

Délibération n°2020-01-04
Affectation des résultats 2019

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5722-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 relative au plan comptable applicable aux syndicats mixtes, et l'ensemble des arrêtés et circulaires qui l'ont complétée ou modifiée,

Considérant l'adoption du compte administratif 2019 en cette séance,

Monsieur Le Président présente les résultats de l'exercice 2019, qui se décomposent de la façon suivante :

➤ Section de fonctionnement :

Excédent cumulé au 31 décembre 2019	143 916.27 €
-------------------------------------	--------------

➤ Section d'investissement

Résultat d'investissement cumulé 2019	7 017.05 €
Restes à réaliser en dépenses	58 211.63 €
Restes à réaliser en recettes	104 080.00 €

Monsieur le Président propose de décider les affectations suivantes :

Compte 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé (réserves)	0 €
R 002 du BP 2019 (recettes de fonctionnement) excédent de fonctionnement reporté	143 916.27 €





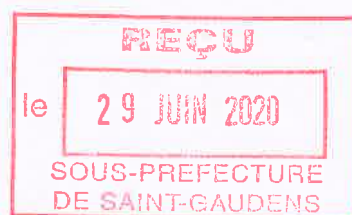
Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article unique
d'affecter les résultats 2019 tel que présentés.

Pour extrait certifié conforme,
Le président,



29 JUIN 2020

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le :
Et publication, affichage ou notification le :

29 JUIN 2020